



*Syndicat Local FO Justice- Bureau ÉNAP Élèves*

## **PROMOTION BC 34B : L'ACCUEIL À L'ÉNAP NE DOIT PAS ÊTRE UNE ÉPREUVE SUPPLÉMENTAIRE !**

### **DES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT QUI NE SONT PLUS ACCEPTABLES !**

Le bureau FO Justice ÉNAP Élèves tire la sonnette d'alarme sur les conditions d'accueil et d'hébergement réservées à nos collègues brigadiers-chefs de la promotion BC 34B. Les états des chambres et photographies communiqués sont particulièrement préoccupants : ils révèlent des problèmes de propreté, d'entretien et de suivi des locaux, indignes d'une école qui doit représenter l'excellence de la formation pénitentiaire et être la vitrine de la Direction générale.

Le bureau ne remet absolument pas en cause les contraintes de l'ÉNAP : la hausse des effectifs et la charge de travail sont réelles. Mais cette augmentation ne peut pas excuser la dégradation de l'accueil. Plus l'activité de l'École augmente, plus l'administration doit anticiper, renforcer les moyens et contrôler efficacement les prestations.

#### **Qui contrôle réellement la qualité de l'entretien ?**

Lorsqu'un agent prend possession d'une chambre, celle-ci doit être propre et prête à l'accueillir, sans qu'il ait à signaler lui-même des dysfonctionnements évidents. L'entretien des locaux repose sur un prestataire extérieur, mais la responsabilité du contrôle reste du ressort de l'administration : un contrat d'entretien n'est pas une formalité, c'est une obligation de résultat. Le bureau FO Justice ÉNAP Élèves demande à la direction de venir constater elle-même la situation sur le terrain, par des visites régulières et inopinées.

#### **Les personnels ne sont pas des numéros**

Derrière chaque chambre, il y a un agent — parfois venu de centaines de kilomètres pour suivre une formation — qui doit pouvoir se reposer dans des conditions normales. Nous ne demandons pas des prestations luxueuses ni des chambres cinq étoiles : simplement des conditions d'hébergement propres, entretenues et dignes.

#### **FO Justice dénonce**

- Le manque de suivi de l'entretien des locaux ;
- Le manque de contrôle apparent de certaines prestations ;
- La dégradation de certains hébergements et des problèmes qui semblent perdurer dans le temps ;
- Le manque de considération que peuvent ressentir les personnels ;
- L'absence d'une réponse suffisamment rapide et efficace lorsque des problèmes sont signalés.

#### **FO Justice demande des actes, pas des promesses**

- Un état des lieux complet des chambres et des espaces communs des différents villages d'hébergement ;
- Des interventions rapides sur les chambres et locaux présentant des défauts d'entretien ou de dégradation ;
- Un contrôle régulier des prestations, avec signalement et correction immédiats des manquements ;

- Des visites régulières, y compris inopinées, permettant à la direction de constater directement l'état des infrastructures ;
- Une réponse et une intervention dans un délai raisonnable à chaque signalement d'un apprenant ;
- Une véritable politique de maintenance et d'entretien préventif — pas seulement des réparations ponctuelles lorsque les syndicats ou les personnels alertent.

### **L'ÉNAP doit être une vitrine, pas une vitrine cassée**

L'administration pénitentiaire exige de ses agents professionnalisme, rigueur et exemplarité. FO Justice demande simplement que ces mêmes exigences s'appliquent à l'institution qui forme ses personnels : respect des personnels, qualité de l'accueil, entretien des infrastructures, contrôle des prestataires.

La promotion BC 34B nous alerte aujourd'hui ; demain, d'autres pourraient être confrontées aux mêmes difficultés. Nous refusons d'attendre que la situation se dégrade davantage. FO Justice demande à la direction de l'ÉNAP de prendre la mesure de la situation et d'apporter des réponses concrètes.

**Nos collègues méritent le respect.**

**Les apprenants méritent des conditions dignes.**

**L'École Nationale d'Administration Pénitentiaire mérite mieux.**

**Les membres du Bureau local  
FO Justice Éléves ÉNAP**

**Le 31 août 2026**

Jenny DUTEIL : 06 07 52 86 55

Fouad TABAZA : 07 85 63 56 31

Jeremy DUCOLOMBIER : 06 60 51 79 49

*Permanents FO Justice ÉNAP Éléves*

### **Illustrations des conditions d'hébergement constatées**



*Photo 1*



*Photo 2*